

# Actualités sur...

## ... l'intégration et la ville

Bulletin d'information diffusé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville  
ORIV Alsace

### VIE DE L'ASSOCIATION

### PERSPECTIVES

#### "Histoire coloniale, Histoire de France : une mémoire à construire ensemble"

Rencontre de l'ORIV en partenariat avec l'association Papyrus et le CSC Papin de Mulhouse, - Jeudi 23 Mars de 18h15 à 20h15 - Salle Sainte Marie ; 44, rue des Franciscains à Mulhouse - Entrée libre  
Cette conférence-débat aura pour invité **Nicolas BANCEL**, historien, professeur à l'université Marc Bloch de Strasbourg et co-auteur de "La Fracture Coloniale : La société au prisme de l'héritage colonial" (La Découverte, 2005).

Au moment où la question coloniale revient dans le débat public, il s'attachera à expliquer le peu de place laissé à l'histoire coloniale dans l'Histoire de France, puis, comment cet état de fait, a des conséquences sur les représentations sociales sur l'Autre, sur l'immigré.

### ACTUALITES

#### Programme de travail 2006

Le programme de travail 2006 de l'ORIV (cf. document joint à ce numéro) s'articule autour de cinq axes d'intervention tenant compte du contexte institutionnel et des enjeux actuels.

Ces derniers incitent l'ORIV à poursuivre le travail engagé depuis quelques années sur les questions de « **Citoyenneté** » (Axe 1). En effet, le lien social s'appuie sur la possibilité d'être et de se sentir citoyen. Il s'agit de comprendre aujourd'hui les difficultés à participer et à se sentir appartenir à son lieu de vie. L'accent sera plus particulièrement mis sur la compréhension de ces mécanismes au niveau de certains territoires et de certains publics (jeunes, associations dites issues de l'immigration notamment). Dans cette perspective, l'action de l'ORIV consiste à mettre, à la disposition des acteurs, des connaissances et des ressources permettant de rendre visibles les enjeux de « **citoyenneté** », susciter des temps d'échanges et de débat sur ce thème, notamment dans une démarche comparative à l'échelle transfrontalière (France-Allemagne).

Au-delà de cet aspect, le lien social et donc la capacité à vivre ensemble, semble être mise en difficulté du fait des représentations et des pratiques qui sont à l'œuvre.

La contribution de l'ORIV dans ce cadre consiste à **prévenir et lutter contre les discriminations et plus largement à agir sur les représentations** (Axe 2). Concrètement, il s'agira de poursuivre les actions engagées dans le domaine de la lutte contre les discriminations (production de connaissances et accompagnement des acteurs dans la compréhension des enjeux et l'élaboration d'actions) mais également d'inciter à un travail collectif d'analyse des événements survenus l'hiver dernier (« **violences urbaines** »).

La question du lien social prend une dimension particulière pour certains publics. Ainsi la présence de nouveaux migrants (primo-arrivants et demandeurs d'asile), ainsi que les processus d'intégration des immigrés présents depuis quelques années, requièrent **une connaissance et la mise en œuvre de politiques adaptées** (Axe 3). **Suite colonne ci-contre**

#### ...Suite

L'action de l'ORIV dans ce domaine vise à mettre, à la disposition des acteurs, des ressources mobilisables (mise à jour et création de nouvelles fiches venant étayer le document : « **Etrangers et Immigrés en Alsace**. Guide pour comprendre et agir »), à organiser des temps d'échange et à améliorer la connaissance des populations concernées (mise à jour des statistiques sur les primo-arrivants, étude sur les demandeurs d'asile). Connaître et reconnaître l'autre ne suffit pas pour favoriser le lien social, un certain nombre de conditions peuvent **favoriser le vivre ensemble** (Axe 4) comme la mixité, des conditions de vie optimisées, la participation des familles... Pour y contribuer, l'ORIV poursuit entre autre une recherche action, auprès d'un bailleur social, permettant de mieux comprendre les enjeux en terme de mixité et de définir des modes d'intervention. Il contribue aussi à un état des lieux permettant d'identifier les enjeux par rapport à la question de la formation linguistique dans un souci d'optimisation des interventions.

Enfin, une **action efficiente dans ces différents domaines suppose de disposer d'une capacité de prospective et d'observation permettant d'apprécier les évolutions au niveau des territoires et des populations** (Axe 5). Une démarche expérimentale va être engagée dans ce sens afin d'élaborer des connaissances actualisées sur les territoires et les populations, par la mise en commun des données et l'analyse collective.

Parallèlement, des missions d'accompagnement seront mises en œuvre notamment visant l'appui des acteurs dans le cadre de l'évaluation des contrats de ville.

### RETOUR SUR

#### Rencontre du réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration)

Le vendredi 10 février, à Grenoble (dans les locaux de l'ODTI), les membres du réseau se sont retrouvés pour échanger leurs expériences et connaissances concernant les actions menées par les élus locaux dans les domaines de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Ces travaux permettront notamment de rédiger une note documentaire destinée, en particulier, au FASILD national. Elle servira à identifier les outils existants, les démarches initiées, mais aussi à tirer des enseignements de ces démarches et à proposer quelques recommandations. Cette note devrait être mise à disposition des acteurs (entre autre ceux intervenant dans le cadre des plans territoriaux de lutte contre les discriminations) à la fin du premier semestre.

Pour avoir plus d'information sur le Réseau RECI : [www.reseau-reci.org](http://www.reseau-reci.org)

## suite... RETOUR SUR

**Rencontre des Centres de Ressources Politique de la Ville**

Lors de la rencontre des centres de ressources politique de la ville qui s'est tenue à Rennes, les 7 et 8 février 2006, plusieurs sujets ont été abordés qui constituent autant d'enjeux pour la politique de la ville actuellement.

Il a été particulièrement question du **contenu des futurs programmes européens en matière de politique urbaine**. La DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires) contribue actuellement à l'élaboration du CRSN (Cadre de Référence Stratégique National). La réflexion actuelle, sur le plan européen, conduirait à la suppression de tous les zonages existants (Objectif 2 notamment), abandonnant de fait le principe d'une géographie prioritaire. Les territoires pouvant prétendre à un financement européen seraient, dans la future période de contractualisation, ceux en capacité de présenter un « projet de territoire » susceptible de créer une dynamique et d'allier compétitivité et solidarité. Cette articulation est loin d'être aisée à mettre en place. Par ailleurs, ce mode de financement s'inscrit dans une logique d'appel à projet nécessitant des moyens d'ingénierie pas toujours existants. La réflexion doit maintenant être engagée et déclinée à l'échelon local avec l'élaboration des Programmes Opérationnels Régionaux.

Les échanges ont également porté sur les actions menées par les centres de ressources en lien avec la mise en oeuvre **des équipes de réussite éducative**. Selon les centres, l'approche est très différente mais il est apparu que les territoires et acteurs s'engageant dans ce type de dispositif étaient en demande d'éléments sur la notion de « réussite éducative », sur les modalités d'intervention en lien avec les familles, ainsi que sur les modes d'intervention (code déontologique, diagnostic...). La réflexion sur ce sujet devrait être poursuivie lors de la prochaine rencontre du réseau prévue début avril 2006.

## ZOOM DU MOIS

**Histoire des « violences urbaines »**

Pour comprendre les « violences de novembre 2005 », il faut les replacer dans l'histoire des épisodes analogues.

Été 1981 : le quartier des Minguettes à Vénissieux subit des affrontements entre des jeunes et la police : ce sont "les fameux rodéos". Les jeunes expriment alors leur ras le bol face à la montée du chômage et face à des comportements de la police vis-à-vis des jeunes issus de l'immigration, qu'elle considère comme de potentiels délinquants étrangers. Durant l'été 1983, des crimes racistes se multiplient en France... les révoltes des jeunes aussi... de cet engrenage naîtra « la marche pour l'égalité », très vite récupérée politiquement. Si les violences de jeunes issus de l'immigration algérienne subissant le déclin des zones industrielles des années 80, étaient adressées aux politiques et aux institutions, celles des années 90, (qui voient la création d'associations) sont en nette rupture avec les politiques. Ces premières périodes se caractérisent par un « processus policier et médiatique de criminalisation du mode de vie des jeunes tendant à faire l'amalgame entre révolte sociale, petite délinquance parfois crapuleuse et grand banditisme pour faire pression sur les décideurs politiques, accusés de laxisme... »<sup>1</sup>. Les années 1993-2002<sup>2</sup> se définissent, quant à elles, par le développement des affrontements entre jeunes et police avec à partir de 1998, l'enfoncement de la violence vers la délinquance : bagarre entre bandes, violence envers les filles, incapacité à trouver une extériorisation politique à la colère.

2005 se singularise, par rapport aux événements des années précédentes, sur différents points : affrontement prioritaire avec les forces de l'ordre, lieux des incidents sont restés isolés, participation de jeunes mineurs (moins de 16 ans), en petites bandes de 4-5, nombreux sont issus de l'immigration subsaharienne.

« On est passé des émeutes de l'espoir des années 80 qui correspondaient à un moment où le jeune de la cité était au centre de la question sociale, aux émeutes du désespoir. Il y a eu un processus de dégradation des émeutes, qui sont passées d'une dimension antiraciste à une affirmation du quartier, à des actions disparates de destruction. Les jeunes sont passés au second plan de la question sociale... ces émeutes expriment un désespoir du fait que les jeunes de banlieues se sentent délaissés et traités comme de la racaille... »

<sup>1</sup> Mogniss H. Abdallah, 1983 : *la marche pour l'égalité, Plein droit n°55, décembre 2002.*

<sup>2</sup> *L'ensemble des arguments présentés ci-après sont extraits de : « Nuits de novembre 2005 géographie des violences », table ronde avec Jacques Donzelot, Philippe Estèbe, MC Jaillet et Hugues Lagrange, revue Esprit, décembre 2005.*

**Sens des mots et banalisation du langage**

Plusieurs termes ont été utilisés pour titrer sur les événements de l'automne 2005, et plus généralement, pour désigner certains comportements d'une partie de la jeunesse des quartiers difficiles. Or, on peut s'interroger sur le vocabulaire utilisé, sur le sens des mots et leur portée symbolique dans les représentations sociales de chacun.

Pour L. Mucchielli<sup>1</sup>, l'expression même de violences urbaines serait « l'enfant » des discours policiers, et plus principalement des Renseignements Généraux et des responsables du syndicat des commissaires. Ainsi, suite aux émeutes de 1990-1991, il est créé une section « violences urbaines », au sein de la direction des Renseignements Généraux. C'était « une aubaine » pour ces services qui étaient depuis quelques années en butte aux critiques de plus en plus nombreuses de la part des hommes politiques sur la légitimité de leur travail de surveillance. Puis, l'expression s'est ancrée dans les discours politiques et médiatiques et s'est banalisée.

Aujourd'hui, le mot « émeute » et l'expression « violences urbaines », sont utilisés comme des synonymes dans tous les discours ... Or, ils n'ont pas la même signification. En effet, le terme émeute est défini comme « un soulèvement populaire généralement spontané et non organisé, pouvant prendre la forme d'un simple rassemblement tumultueux accompagné de cris et de bagarres », alors que le mot violence décrit « un acte par lequel s'exerce une force brutale pour soumettre quelqu'un »<sup>2</sup>. L'éventail des comportements et des actes est grand entre ces deux mots. Quant à l'adjectif « urbain », il renvoie à l'idée

de ville dans sa globalité. Or, les actes décrits ne concernent pas toutes les villes, et surtout restent circonscrits à certains quartiers spécifiques. Que penser aussi de l'expression « crise des banlieues », utilisée depuis plus de 20 ans, alors qu'une crise décrit un phénomène ponctuel, « phase grave dans l'évolution des choses, des événements, des idées » ...

<sup>1</sup> L. Mucchielli, « *Violences et insécurité : fantasmes et réalités dans le débat français* », Paris, La Découverte et Syros, 2001, 141 p.

<sup>2</sup> Définition du *Petit Robert*, 1992.

## Les « événements » vue à travers la presse

Ce que l'on appelle couramment « les violences urbaines de fin d'année » ont fait l'objet d'une littérature nombreuse au niveau de la presse écrite tant en terme d'articles sur les événements eux-mêmes, que sur des analyses. Ces dernières sont plus souvent parues après les événements ou à l'amorce d'une baisse des faits. Au-delà et depuis, des revues ont également consacré des parties de leur numéro voire un numéro complet sur ce sujet.

Cette contribution se propose de rendre compte d'une lecture de ces différents articles, considérant que cela donne une idée des faits avancés, mais aussi des constats proposés et des analyses. Elle propose donc une approche orientée, partielle et non exhaustive<sup>1</sup>. Elle rend compte d'un éclairage sur les événements.

Qu'en est-il des événements eux-mêmes ? Comment ont-ils été évoqués dans ces journaux ? Comment cela a-t-il été possible ? On relève à la lecture des articles un relatif consensus concernant les éléments déclencheurs.

Il ne s'agit pas ici de dresser le nombre de voitures brûlés, de bâtiments abîmés ou encore d'arrestations, mais de relever ce qui, à travers la presse, fait sens et consensus dans la présentation des événements.

Les faits (désignés selon les cas par le terme de « violences urbaines », d'émeutes ou encore de « crise des banlieues ») se sont déroulés sur une vingtaine de jours (entre le 27 octobre et le 17 novembre 2005). Cette crise serait d'une violence sans précédent avec les événements antérieurs du même type.

Le déclencheur est le décès de deux jeunes à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le 27 octobre, morts électrocutés après s'être réfugiés dans un transformateur pour échapper à la police. Le soir même des dégradations localisées à Clichy ou à des communes limitrophes étaient constatées. Ce qui semble faire question et qui peut constituer un élément d'explication, c'est le fait que ces jeunes victimes sont considérées comme des délinquantes (mise en accusation, lien avec des propos antérieurs, doute sur les événements, pas de nomination avant 10 jours d'un procureur pour permettre de traiter cette affaire...).

Peu à peu les événements vont s'étendre à d'autres communes de Seine Saint Denis ainsi que, notamment, dans la région lyonnaise. Le 4 novembre, les émeutes s'étendent à des villes de province dont à certaines en Alsace.

La première intervention de l'Etat, celle du Président de la République, se fera dix jours après le déclenchement des événements. Il y rappelle que la « priorité est le rétablissement de la sécurité et de l'ordre public » dans le même temps il a insisté sur « le respect de chacun, la justice et l'égalité des chances ».

Le lendemain, le Premier Ministre intervient pour rendre compte des mesures prises : mise en place du couvre feu (loi de 1955), augmentation des forces de sécurité, rétablissement des subventions aux associations, demande de suivi accru des jeunes en insertion, apprentissage dès 14 ans, multiplication des bourses au mérite et des internats d'excellence,

**suite colonne ci-contre**

... **suite** ainsi que des actions dans le domaine du logement, de la lutte contre les discriminations et le renforcement du pouvoir des maires en terme de sécurité.

Lors d'une seconde intervention télévisée, le 14 novembre, le Président de la République analyse les violences urbaines de ces derniers jours comme « une crise de sens, une crise de repère, c'est une crise d'identité ». Il a également rappelé que « l'adhésion à la loi et aux valeurs de la République passe nécessairement par la justice, la fraternité et la générosité ». Par ailleurs, il a souligné que « les enfants des quartiers, quelles que soient leurs origines, sont tous des fils et des filles de la République ».

Les analyses et propos mettent également en avant le fait que ce qui s'est passé à Clichy-sous-Bois (point de départ) relève à la fois d'un caractère exceptionnel mais aussi aléatoire (« Ce qui s'est passé ici aurait pu se passer ailleurs »). Les contributions soulignent également le caractère précaire du calme de certains territoires (« Il suffit d'une étincelle pour tout déclencher »). Elles rappellent également que ces violences ne sont pas nouvelles et qu'au quotidien, ces territoires n'intéressent pas les médias.

Les analyses qui émergent pendant cette crise apportent différents éléments d'explication. La presse internationale considère que ces violences illustrent l'échec du modèle social et d'intégration français. Est également mis en avant le rôle de la police. Nombre d'acteurs font état de l'inadaptation des modes d'intervention de la police dans ces quartiers (contrôles d'identité abusifs, circulation uniquement en voiture...).

Ce qui semble distinguer ces événements des précédents, c'est un discours très vite stigmatisant à l'égard de certaines populations, qui de fait sont habitants des territoires concernés et qui entraîne une analyse en terme de problème de la politique d'intégration, voire met en cause l'immigration.

Or les causes mises en avant sont multiples et surtout trouvent pour la plupart leur origine dans la société elle-même et dans le rapport que les différentes composantes de cette société entretiennent avec les autres. Certaines ont été reprises par tous : la pauvreté et la précarité, un chômage endémique, le développement des inégalités, la ségrégation territoriale avec une mise en cause du logement, ainsi que l'absence de perspective et d'avenir (mise en cause de l'école et du système éducatif). Au-delà de ces aspects, il a également été mis en avant la baisse des subventions publiques qui ont mis à mal des associations et donc du lien social, mais aussi le caractère inapproprié des réponses apportées en terme de sécurité (demande de retour à une police de proximité). Enfin, nombre d'analyses ont souligné l'humiliation ordinaire dont sont

**Suite au dos...**

<sup>1</sup> Ont été analysés les journaux régionaux (*Dernières Nouvelles d'Alsace et l'Alsace*) ainsi que les quotidiens nationaux tels que *le Monde*, *Libération*, *le Figaro*, *l'Humanité*...

## ZOOM DU MOIS (suite)...

victimes les habitants de ces territoires et en particulier les jeunes qui s'expriment également par un déni du droit, avec le développement de toutes les formes de discriminations. D'autres causes évoquées ont provoqué des polémiques, comme la polygamie, l'immigration via le regroupement familial mais aussi la responsabilité parentale.

Par ailleurs, nombre d'acteurs vont agir lors de cette crise pour limiter les violences par des appels au calme. Forte mobilisation des associations, des personnalités religieuses, des acteurs de terrain, d'élus et de citoyens qui au-delà de l'interpellation dans la rue de jeunes pour les inciter à rentrer chez eux, vont également protéger certains établissements publics. Il est également apparu que certains territoires habituellement impliqués sont restés en retrait (peu ou pas de violences). Cette « tranquillité » a été interprétée comme la résultante du travail de terrain existant sur ces territoires, le maillage du lien social par les acteurs associatifs et professionnels ou encore l'amélioration des conditions de vie.

### Point de vue d'un acteur de terrain : une crise multiple

Pour **Christian GROS**, responsable éducatif de quartier (prévention spécialisée), il s'agit à la fois d'une crise conjoncturelle, structurelle et politique.

Les éléments conjoncturels se sont la série d'événements qui ont été à l'origine du déclenchement des violences à savoir le mort des deux jeunes gens à Clichy, les grenades lancées sur la mosquée... Les renseignements généraux ont mis en avant le fait que ces violences étaient principalement le fait de très jeunes gens, pas forcément organisés en bandes, non connus des services de la police et de la justice pour la plupart. Ces violences n'étaient pas non plus liées à des manipulations islamistes.

Par ailleurs, ces violences ont souvent été dirigées vers les institutions de proximité, parfois celles où ces jeunes ont passé le meilleur moment de leur scolarité (les écoles maternelles). Ce qui fait penser à une violence autodestructrice, retournée contre soi. Elle amène également à préciser que dans les quartiers populaires, derrière les violences urbaines spectaculaires et médiatisées, il y a des violences moins visibles plus durables et plus inquiétantes encore, car elles sont la partie immergée de l'iceberg, à savoir des violences intra-familiales, institutionnelles, mais aussi des mutilations, des suicides, des comportements à risque.

Les éléments structurels sont plus anciens voire pour certains en deviendraient banals. Ces quartiers sont ceux qui sont les plus touchés par le chômage, la précarité, l'échec scolaire, la misère. Ce constat est fait depuis de nombreuses années mais pour autant a-t-on pris la mesure des conséquences de cette dégradation sociale ? Mesure-t-on comment vivent ces familles dans des situations inextricables ? Ces jeunes qui ont renoncé à l'espoir, qui n'ont pas de perspectives avec un très fort sentiment « d'inutilité sociale » ? Mesure-t-on bien le délitement du lien social, du recul de l'autorité pas seulement des parents, mais aussi de l'école, des éducateurs, ... ? Mesure-t-on bien comment évolue la vie associative dans ce contexte ? Avec de moins en moins de militants, de moins en moins de subventions, de moins en moins de reconnaissance des pouvoirs publics ? On peut parler de « dépression démocratique ».

Les éléments politiques ont été, en ce qui concerne ces événements, les propos tenus par l'un des Ministres. Ces mots ont été ressentis comme une déclaration de guerre car ils sont une non-reconnaissance de ces jeunes. Maryse VAILLANT, formatrice à la PJJ et éducatrice, disait comme on nomme, on reconnaît, comme on est nommé, on se reconnaît. Ce sont des milliers de jeunes qui se sont sentis visés par ces propos et qui ont réagi. Sachant que ce « phénomène » n'est que la traduction d'une cassure plus ancienne entre le politique et certains territoires.

## NOUVEAUTES

En lien avec le zoom du mois

### Ouvrage

Collectif, **Banlieue, lendemains de révolte**, Paris, La Dispute, 154 p.

Novembre 2005, dans les cités populaires, une jeunesse se révolte. Colère passagère ou expression d'un profond malaise qui révèle les tares de la société dans son ensemble ?

Après le dénigrement, la répression et les polémiques médiatiques, des chercheurs et des acteurs de la vie locale et associative cherchent à comprendre le sens de ce mouvement.

La création de "classes dangereuses", la criminalisation des classes populaires, le mépris du patrimoine des banlieues, la violence sociale, induite par le néolibéralisme ou encore la persistance d'un post-colonialisme à la française... autant de pistes à explorer d'urgence pour pouvoir entendre la jeunesse révoltée et construire avec elle avant que ne reprenne l'incendie. Présentation éditeur

### Document

#### Les émeutes de novembre 2005

**RésO Villes** (Centre de ressources Politique de la ville Bretagne Pays de la Loire) a réalisé un dossier documentaire sur les émeutes urbaines de novembre 2005. Organisé en cinq grands thèmes, il permet de revenir sur les événements, de présenter différents points de vue (sociologues, habitants, professionnels...) et d'ouvrir des perspectives sur l'avenir de la politique de la ville. Le dossier est complété par une bibliographie thématique.

#### Sommaire :

Retour sur les événements

Le point de vue des habitants des quartiers

Le point de vue des sociologues

Un échec de la politique de la ville ou des politiques publiques ?

Les réponses à la crise et l'avenir de la politique de la ville

Dossier consultable sur le site de RésO Villes :

[www.resovilles.com/DossiersThematiques/emeutes.asp](http://www.resovilles.com/DossiersThematiques/emeutes.asp)

#### Autres :

Richard Jean-Luc, **Les immigrés dans la société française**, Paris, La Documentation française, sept. 2005, (Problèmes politiques et sociaux n°916)

Gisti, **Les droits des étudiants étrangers en France**, Paris, Gisti, sept. 2005, 64 p. (Cahiers juridiques)

Gisti, **Entrée et séjour des étrangers en France – Les textes**, Paris, Gisti, janv. 2006, 104 p. (Notes pratiques)

**Directrice de publication** : Murielle Maffessoli

**Rédaction** : Equipe de l'ORIV

**Suivi et Contact** : Diane Hässig